

## TABLEAU RÉCAPITULATIF DES DÉLÉGATIONS ET AUTORISATIONS CONSENTIES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN MATIÈRE D'AUGMENTATION DE CAPITAL ET UTILISATION FAITE DE CES DÉLÉGATIONS ET AUTORISATIONS

Titres concernés Date de l'Assemblée générale (durée de l'autorisation/délégation et expiration)	Montant nominal maximum d'augmentation de capital (en € ou en pourcentage du capital social)	Montant nominal maximum des titres de créances (en €)	Commentaire/ Utilisation des délégations au cours de l'exercice échu
<b>1. INCORPORATION DE RÉSERVES, BÉNÉFICES, PRIMES OU AUTRES</b>			
Augmentation du capital social par incorporation de réserves, bénéfices, primes ou autres (A) AGM du 21 mai 2021 - 23 <sup>e</sup> résolution Expire le 21 juillet 2023 (26 mois)	250 millions (A) étant inclus dans le Plafond Global Capital	N/A	Aucune utilisation au cours de l'exercice
<b>2. EMISSION AVEC DROIT PRÉFÉRENTIEL DE SOUSCRIPTION</b>			
Emission d'actions nouvelles et/ou des valeurs mobilières donnant accès à des actions nouvelles, avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires (B) AGM du 21 mai 2021 - 24 <sup>e</sup> résolution Expire le 21 juillet 2023 (26 mois)	250 millions (B) étant inclus dans le Plafond Global Capital	400 millions (B) étant inclus dans le Plafond Global Dette	4 août 2021 - Augmentation du capital social de la Société d'un montant de 109.041.295,50 € par l'émission de 436.165.182 actions nouvelles 0,25 € de valeur nominale chacune
<b>3. EMISSION SANS DROIT PRÉFÉRENTIEL DE SOUSCRIPTION</b>			
Emission d'actions nouvelles et/ou des valeurs mobilières donnant accès à des actions nouvelles ou titres de créances, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, par offre au public (à l'exclusion d'offres visées au 1 <sup>o</sup> de l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier) (C) AGM du 21 mai 2021 - 25 <sup>e</sup> résolution Expire le 21 juillet 2023 (26 mois)	250 millions (C) étant inclus dans le Plafond Global Capital	400 millions (C) étant inclus dans le Plafond Global Dette	Aucune utilisation au cours de l'exercice
Emission d'actions nouvelles et/ou des valeurs mobilières donnant accès à des actions nouvelles ou titres de créances, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, par offre au public visée au 1 <sup>o</sup> de l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier (D) AGM du 21 mai 2021 - 26 <sup>e</sup> résolution Expire le 21 juillet 2023 (26 mois)	250 millions (D) étant inclus dans le Plafond Global Capital	400 millions (D) étant inclus dans le Plafond Global Dette	Aucune utilisation au cours de l'exercice
Emission d'actions nouvelles et/ou des valeurs mobilières donnant accès à des actions nouvelles en rémunération d'apports en nature, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires (E) AGM du 21 mai 2021 - 27 <sup>e</sup> résolution Expire le 21 juillet 2023 (26 mois)	2.370.462 (E) étant inclus dans le Plafond Global Capital	30 millions (E) étant inclus dans le Plafond Global Dette	Aucune utilisation au cours de l'exercice
Emission d'actions nouvelles et/ou des valeurs mobilières donnant accès à des actions nouvelles en rémunération d'apports de titres effectués dans le cadre d'une offre publique comportant une composante échange initiée par la Société (F) AGM du 21 mai 2021 - 28 <sup>e</sup> résolution Expire le 21 juillet 2023 (26 mois)	250 millions (F) étant inclus dans le Plafond Global Capital	N/A	Aucune utilisation au cours de l'exercice

Titres concernés Date de l'Assemblée générale (durée de l'autorisation/délégation et expiration)	Montant nominal maximum d'augmentation de capital (en € ou en pourcentage du capital social)	Montant nominal maximum des titres de créances (en €)	Commentaire/ Utilisation des délégations au cours de l'exercice échu
<b>Émission d'actions nouvelles et/ou des valeurs mobilières donnant accès à des actions nouvelles ou titres de créances, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, au profit d'une catégorie de personnes répondant à des caractéristiques déterminées (G)</b> AGM du 21 mai 2021 - 26 <sup>e</sup> résolution Expire le 21 novembre 2022 (18 mois)	30 millions (G) étant inclus dans le Plafond Global Capital	50 millions (G) étant inclus dans le Plafond Global Dette	Aucune utilisation au cours de l'exercice
<b>Augmentation du nombre de titres à émettre dans le cadre d'une augmentation de capital avec ou sans suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires (H)</b> AGM du 21 mai 2021- 30 <sup>e</sup> résolution	Dans la limite de 15 % de l'émission initiale (B, C ou D) Avec DPS (B+H) : inclus dans le Plafond Global Capital Sans DPS (C+H ou D+H) : inclus dans le Plafond Global Capital		4 août 2021 - Augmentation du capital social de la Société d'un montant de 109.041.295,50 € par l'émission de 436.165.182 actions nouvelles 0,25 € de valeur nominale chacune
<b>Limitation globale des autorisations d'émission en numéraire</b> AGM du 21 mai 2021- 33 <sup>e</sup> résolution	Avec et Sans DPS (A+B+C+D+E+G) : 250 millions (Plafond Global Capital)	Avec et Sans DPS (A+B+C+D+E+G) : 400 millions (Plafond Global Dette)	-

#### 4. ÉMISSIONS AU PROFIT DES SALAIRES ET DIRIGEANTS

<b>Émission d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès au capital réservée aux adhérents de plans d'épargne d'entreprise avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de ces derniers (I)</b> AGM du 11 juin 2020 - 34 <sup>e</sup> résolution Expire le 11 août 2022 (26 mois)	2 % du capital social à la date de l'AGM Plafond individuel et autonome non inclus dans le Plafond Global Capital	N/A	Aucune utilisation au cours de l'exercice
<b>Attributions gratuites d'actions existantes ou à émettre de la Société, avec suppression du droit préférentiel de souscription, au profit des membres du personnel salarié, ou de certaines catégories d'entre eux, et des mandataires sociaux, ou de certains d'entre eux, de la Société et/ou des sociétés qui lui sont liées (K)</b> AGM du 11 juin 2020 - 38 <sup>e</sup> résolution Expire le 11 août 2023 (38 mois)	3,5 % du nombre total d'actions composant le capital social à la date d'attribution Plafond individuel et autonome non inclus dans le Plafond Global Capital	N/A	Aucune utilisation au cours de l'exercice
<b>Emission d'options de souscription et/ou d'achat d'actions avec renonciation au droit préférentiel de souscription au bénéfice de salariés et éventuellement de mandataires sociaux de la Société et des sociétés ou groupements qui lui sont liés (L)</b> AGM du 11 juin 2020 - 39 <sup>e</sup> résolution Expire le 11 août 2023 (38 mois)	3,5 % du nombre total d'actions composant le capital social à la date de l'émission Plafond individuel et autonome non inclus dans le Plafond Global Capital	N/A	Aucune utilisation au cours de l'exercice
<b>Délégation de compétence à consentir au Conseil d'Administration pour décider d'augmenter le capital par l'émission d'actions ordinaires de la Société, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, au profit d'une catégorie de personnes répondant à des caractéristiques déterminées</b> AGM du 22 mars 2022 - 3 <sup>e</sup> résolution Expire le 22 septembre 2023 (18 mois)	2.500.000	N/A	N/A

Titres concernés Date de l'Assemblée générale (durée de l'autorisation/délégation et expiration)	Montant nominal maximum d'augmentation de capital (en € ou en pourcentage du capital social)	Montant nominal maximum des titres de créances (en €)	Commentaire/ Utilisation des délégations au cours de l'exercice échu
<p><b>Autorisation donnée au Conseil d'Administration pour une durée de trente-huit (38) mois à l'effet de procéder à des attributions gratuites d'actions de préférence existantes ou à émettre de la Société, avec suppression du droit préférentiel de souscription, au profit des membres du personnel salarié, ou de certaines catégories d'entre eux, et des mandataires sociaux, ou de certains d'entre eux, de la Société et/ou des sociétés qui lui sont liées.</b></p> <p>AGM du 22 mars 2022 - 5<sup>e</sup> résolution Expire le 22 mai 2025 (38 mois)</p>	<p>10% du nomdu nombre total d'actions composant le capital social à la date d'attribution Plafond individuel et autonome non inclus dans le Plafond Global Capita</p>	N/A	N/A
<p><b>Autorisation donnée au Conseil d'Administration à l'effet de procéder à des attributions gratuites d'actions ordinaires existantes ou à émettre de la Société, avec suppression du droit préférentiel de souscription, au profit des membres du personnel salarié, ou de certaines catégories d'entre eux, de la Société et/ou des sociétés qui lui sont liées.</b></p> <p>AGM du 22 mars 2022 - 6<sup>e</sup> résolution Expire le 22 mai 2025 (38 mois)</p>	<p>10% du nomdu nombre total d'actions composant le capital social à la date d'attribution Plafond individuel et autonome non inclus dans le Plafond Global Capita</p>	N/A	N/A